

La Société Cargo Property, filiale du groupe Carrefour souhaite réaliser une plateforme logistique sur les communes de Cormelles-le-Royal, Grentheville et Mondeville. L'opération s'organise sur une emprise de 30 ha environ.

Selon les articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement et en application de la rubrique 2.1.5.0 du titre II du Code de l'Environnement un dossier « Loi sur l'Eau » qui sera inséré dans le dossier d'évaluation environnementale a été réalisé.

A) Gestion des eaux pluviales

Le réseau assainissement eaux pluviales distinguera deux zones :

- ⇒ **Zone 1** : Les eaux pluviales provenance de la toiture du bâtiment
- ⇒ **Zone 2** : L'ensemble de l'opération à l'exception des eaux de la toiture du bâtiment

Les eaux pluviales des deux zones seront naturellement dirigées, par les pentes mises en place lors de la réalisation des aménagements, vers des ouvrages de collecte de type grilles avaloirs. Il y aura deux réseaux indépendants.

Les grilles munies d'une décantation et réparties sur l'ensemble du projet seront reliées à des réseaux de canalisations et de regards de visite qui permettra de diriger les volumes vers l'ouvrage de rétention et d'infiltration.

Les eaux d'extinction incendie susceptibles d'être générées en cas d'incendie sur le site seront dirigées vers un bassin étanche. Le bassin étanche sera mis en parallèle de l'ouvrage de rétention et d'infiltration et mis en service via un dispositif de vannage.

Egalement, des gestions de type noues ou prairies humides pourront être envisagées.

B) Gestion des eaux usées ménagères

Les eaux usées ménagères rassemblent les eaux issues des sanitaires (WC, lavabos, douches) et des locaux sociaux (salle de pause...).

Le projet prévoit la réalisation d'un réseau de gestion des eaux usées, captant et dirigeant la totalité des eaux usées domestiques vers un poste de relevage pour ensuite être raccordé au réseau existant.

C) Espaces naturels

Compte-tenu de la distance qui sépare le projet des autres sites naturels particuliers recensés et protégés (site Natura 2000, ZNIEFF), le projet n'aura qu'un impact très limité sur les espaces. Une étude faune/flore a conclu à la présence d'une espèce florale patrimoniale, rare et en danger dans la région.

Annexe 8 – Plan topographique

